

**PROJET DE LIGNE 315KV
GRAND-BRÛLÉ\VIGNAN**

148**DM35**

Ligne Grand-Brûlé/Vignan à 315 kV
Boucle outaouaise
Laurentides/Outaouais 6211-09-0187

**PRÉSENTÉ PAR DANIELLE HÉBERT
POUR LES PROPRIÉTAIRES ET OCCUPANTS
DE LA MONTAGNE DU LOUP
250 CHEMIN DU LAC A LA LOUTRE**

NOVEMBRE 2000

Oui nous aurions bien aimé avoir toute l'information que nous demandions sur les phytocides et leurs adjuvants... Mais faute de recherches, il n'y a pas de données... Comme c'est triste de ne pas pouvoir dire aux gens les dangers réels qu'ils encourront s'ils y sont exposés... Je suis persuadée que M. Hydro en personne en a du mal à dormir le soir...

Le garlon⁴... Ou bien un autre phytocide... Le Ministère de la santé nous l'a dit à plusieurs reprises: nul ne peut prétendre qu'il améliorera la santé de quiconque... Par principe de précaution (que l'on se doit d'appliquer... en l'absence de données because l'absence de recherches scientifiques sur la toxicité à long terme... inquiétant non ?) le ministère de la santé recommande de s'abstenir...

Hydro a des recherches sur la percolation du Garlon dans différents sols mais pas les nôtres (argileux) et pas non plus d'études avec le garlon et le surfactant...(qui pourrait agir comme défloculant sur ces sols argileux).

Le kérosène utilisé comme dispersant quant à lui est déjà reconnu coupable de toxicité... On en parle pas, il n'est après tout qu'accessoire... Ca ne me tente quand même pas de le boire, et vous?

Hydro n'a de cesse de nous dire qu'en milieu sensible ils prendront des mesures d'atténuation... Ils nous expliquent alors les distances d'épandage respectées... Je ne me sens pas rassurée du tout, je trouve ces distances ridiculement courtes. De plus les calculs sont fait sur des sols dont la percolation est connue et en terrain plat... Qu'en est-t-il chez nous, en montagne avec des sols argileux? Hydro dit vouloir ..."Éviter les secteurs de reliefs accidentés ou la circulation est difficile et les risques d'éclosion et de ruissellement, plus important..." * J'imagine qu'on a estimé notre montagne comme ayant un relief par trop accidenté !!! Surprenant quand même !!! De plus la montagne est truffée de sources, de petits marais, d'étangs, tous ces milieux humides et donc sensibles seront respectés??? J'en doute. J'ai moi-même vu cet été le corridor défolié qui enjambe la rivière Rouge... La végétation était brune jusqu'au rivage des deux côtés...Ou s'était donc arrêté l'épandage ? Et chez M. Alarie pourquoi les truites sont-elles mortes à deux reprises ? Et à L'Annonciation près de chez Pierre Morin pourquoi le marais sous la ligne est devenu tout brun ? La liste est longue d'exemples comme ceux-là... Sont-ce toutes des erreurs ? Ou n'est-ce pas la politique normale... Mesures d'atténuation... Je n'y crois pas. Pas vus, pas pris , ça ca ressemble plus à ce qu'on a vécu dans le coin depuis des années avec l'autre ligne déjà existante.

Et notre eau restera-t-elle vraiment aussi pure si elle voyage en terrain nu ? N'est-ce pas le couvert de la nature qui la filtre, la traite et la protège ? Les déboiseurs vont-t-ils vraiment prendre la peine de protéger chaque source qui alimente le ruisseau? À cette hauteur dans la montagne ce sont des sources naissantes, mal définies, difficiles à discerner... Les travailleurs seront-t-ils donc tous des spécialistes aptes à reconnaître les endroits à protéger ?

Leur donnera-t-on les moyens financier et les échéanciers nécessaires pour effectuer leur travail dans un véritable respect de l'environnement ? Dans l'ère de coupures que nous vivons, laissez-moi en douter...

De cristalline qu'elle est à ce jour j'imagine très bien l'eau de notre ruisseau magique devenir boueuse et impropre à la consommation. Et ça ne m'amuse pas. Et si nous devons filtrer notre eau et la traiter suite au passage de la ligne serions-nous dédommagés comme le suggère Hydro elle même qui dit: "...élaborer des lois en matière de responsabilisation des pollueurs et d'indemnisation de leurs victimes. Un accès effectif du public à des actions judiciaires et administratives, notamment des réparations et des recours, doit être assuré." *

Continuons sur cette lancée. Je me demande si c'est vrai que les champs magnétiques perturbent la réception d'ondes radio et que nous ne pourrions plus capter quoi que ce soit avec notre antenne ? Comme nous regardons plus la nature que la télé, nous ne voyons pas la nécessité, pour l'instant, d'avoir une antenne numérique pour le 30 minutes de nouvelles que nous écoutons le matin... Mais si nous devons le faire désormais est-ce que Hydro nous paiera la coupole et l'abonnement ? Pourquoi est-ce que nous devrions payer ?... Pour avoir le privilège d'avoir la ligne dans notre cour ? Très spirituel non ?

Et que dire de la dévaluation de notre terre. Même si ce n'est pas évident pour Hydro, le fait que la ligne passe dans notre paysage dévalue automatiquement notre bien. Nous ne sommes pas ici en zone urbaine comme là où ils ont fait leurs études. L'impact a ici beaucoup plus de répercussions. On ne parle pas de rajouter quelques décibel au bruit de fond déjà existant ou un peu de polluants à celui que nous respirons tous les jours... Il s'agit d'un changement majeur de condition de vie dans nos régions. Ce n'est pas parce que nous sommes cons et ignorants des avantages de vivre à la ville que nous choisissons de nous établir dans des coins perdus !!! C'est un choix de vie-santé... Vous voulez nous l'enlever et nous dites que ça ne change rien à la valeur de notre terre !!! C'est pour sa virginité qu'elle a de la valeur à nos yeux, uniquement sa virginité. Mais vous M.Hydro ça ne vous dit rien ça ? Hein?

Au nom de tous les propriétaires de tous les terrains d'où est visible la balafre de n'importe quelle ligne haute-tension au Québec, au nom de l'équité (principe dont se targue Hydro pour justifier le passage de la nouvelle ligne), Je demande que justice soit faite. Que tous les utilisateurs d'électricité paient le juste prix de cette énergie. Et ce prix comprend la dévaluation de tous les terrains gâchés par le transport de la dite électricité. Qu'Hydro arrête de mentir à tout le monde en se vantant d'avoir l'énergie la moins chère... Si elle l'a c'est que certains paient la note à leur place... Je n'appelle pas ça une "énergie propre" puisque le procédé est sale !!!

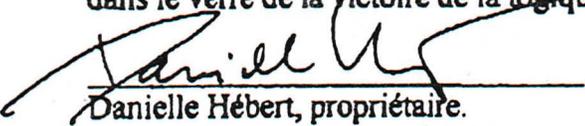
Le fait est-il connu que les montagnes derrière chez nous sont un refuge pour une quantité incroyable d'animaux d'une diversité inouïe? En effet en plus d'abriter les animaux communément rencontrés un peu partout (Ratons, mouffettes, lièvres, écureuils roux et noirs, tamias, porc-épics...) nous avons la chance d'avoir une colonie de coyote, tout un tas de chevreuils, des orignaux, des renards, des lynxs, des hermines, des pékans et depuis cet été des loups qui viennent chanter sur le sommet derrière chez nous. De plus fait très rare, nous avons eu la visite d'un cougar il y a 7 ans (le fait avait été d'ailleurs rapporté à l'époque au ministère de l'environnement). Il est à craindre qu'un corridor déboisé offrirait aux braconniers une facilité d'accès très tentante...

La vue est imprenable ici 360° de paysages extraordinaires. Depuis le mois de mai nous étions en démarche avec M. Claude Labelle afin d'acheter la moitié sud de ses lots 28-29-30 et 31 nous projections y construire un centre de ressourcement et méditation avec des salles de conférences, massages, hébergement et restauration conjointement avec M. Noël Delcourt président de l'association des naturothérapeutes... De nombreux emplois permanents, payants et valorisants auraient pu ainsi être créés...

Si la ligne passe, le paysage ne sera plus que beau sur 180° ! Nous faudra-t-il oublier ce beau rêve et de plus boucher toutes les fenêtres de notre maison donnant sur la montagne derrière? Il y en a 15!!! Comme se serait triste !!!

Pour l'instant le projet est sur la glace...

Oh ! Gouvernement tout puissant puissiez-vous faire en sorte que cette glace fonde dans le verre de la victoire de la logique de votre peuple !!!


Danielle Hébert, propriétaire.

Gilbert Morin, propriétaire.

Vincent Bilat, propriétaire.

Pierre Labrosse, propriétaire.

Sylvie Giroux, propriétaire.

Noël Delcourt, locataire.

Marie-Céline L'Espérance, locataire.

Mathieu Hébert-Morin, futur proprio.

Roseline Hébert-Morin, future proprio.

Maxime Giroux, futur proprio.

* Rapport d'avant projet interconnection avec l'Ontario, Poste Outaouais, Politique de développement durable, principe 5, Le développement de mesures législatives efficaces en environnement et visant la responsabilisation des pollueurs et l'indemnisation des victimes. p.20

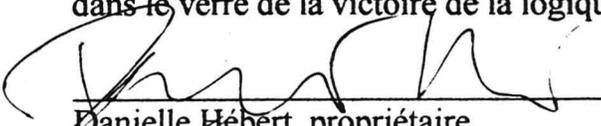
Le fait est-il connu que les montagnes derrière chez nous sont un refuge pour une quantité incroyable d'animaux d'une diversité inouïe? En effet en plus d'abriter les animaux communément rencontrés un peu partout (Ratons, mouffettes, lièvres, écureuils roux et noirs, tamias, porc-épics...) nous avons la chance d'avoir une colonie de coyote, tout un tas de chevreuils, des orignaux, des renards, des lynxs, des hermines, des pékans et depuis cet été des loups qui viennent chanter sur le sommet derrière chez nous. De plus fait très rare, nous avons eu la visite d'un cougar il y a 7 ans (le fait avait été d'ailleur rapporté à l'époque au ministère de l'environnement). Il est à craindre qu'un corridor déboisé offrirait aux braconniers une facilité d'accès très tentante...

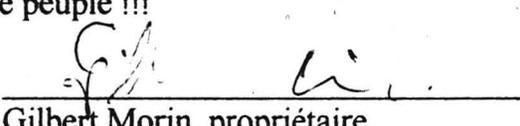
La vue est imprenable ici 360° de paysages extraordinaires. Depuis le mois de mai nous étions en démarche avec M. Claude Labelle afin d'acheter la moitié sud de ses lots 28-29-30 et 31 nous projetions y construire un centre de ressourcement et méditation avec des salles de conférences, massages, hébergement et restauration conjointement avec M. Noël Delcourt président de l'association des naturothérapeutes... De nombreux emplois permanents, payants et valorisants auraient pu ainsi être créés...

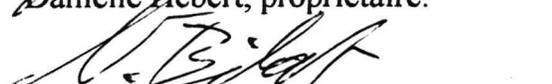
Si la ligne passe, le paysage ne sera plus que beau sur 180° ! Nous faudra-t-il oublier ce beau rêve et de plus boucher toutes les fenêtres de notre maison donnant sur la montagne derrière? Il y en a 17!!! Comme se serait triste !!!

Pour l'instant le projet est sur la glace...

Oh ! Gouvernement tout puissant puissiez-vous faire en sorte que cette glace fonde dans le verre de la victoire de la logique de votre peuple !!!

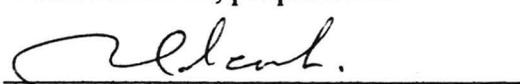

Danielle Hébert, propriétaire.

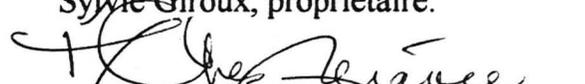

Gilbert Morin, propriétaire.

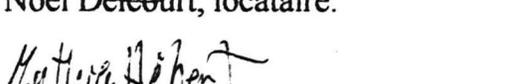

Vincent Bilat, propriétaire.

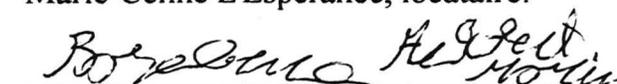

Pierre Labrosse, propriétaire.

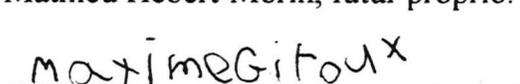

Sylvie Giroux, propriétaire.


Noël Delcourt, locataire.


Marie-Céline L'Espérance, locataire.


Mathieu Hébert-Morin, futur proprio.


Roseline Hébert-Morin, future proprio.


Maxime Giroux, futur proprio.

* Rapport d'avant projet interconnection avec l'Ontario, Poste Outaouais, Politique de développement durable, principe 5, Le développement de mesures législatives efficaces